



COMPTE - RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 4 Avril 2016

Présents : Mmes, ALFRED Valérie, BARTHAS Muriel, DELRIEU Françoise, FRÖHLIG Karelle, LAMUR Joëlle, ORTELLS Renée,

MM. CALERO Jérémy, CARAYON Jean-Luc, CODINA Bernard, MALRIC Paul, ZOCCARATO Michel

Absent : MM. BONAL Fabrice, ORS Marc excusés.

Secrétaire de séance : Mme DELRIEU Françoise.

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du 20 janvier 2016

1. Budget Principal :

1. Approbation du Compte Administratif 2015
2. Approbation du Compte Gestion 2015
3. Affectation du résultat 2015
4. Vote des taux des taxes directes locales
5. Approbation Budget Primitif 2015

2. Budget Annexe Multi-services

1. Approbation du Compte Administratif 2015
2. Approbation du Compte Gestion 2015
3. Affectation du résultat 2015
4. Approbation Budget Primitif 2016

3. Convention ERDF enfouissement réseau aérien

4. LA POSTE

5. Centre de gestion de l'Aude : proposition de participation au marché public pour les assurances couvrant les risques statutaires

6. Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées : proposition de nom

7. Rénovation et extension éclairage public : demande de subvention SYADEN

8. Subvention Prévention Routière

9. Subvention Ligue contre le Cancer

10. Informations et questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à 21 heures 00.

1 – BUDGET PRINCIPAL

1. Approbation du Compte Administratif 2015

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. CARAYON Jean-Luc, délibère sur le compte administratif du Budget Principal de l'exercice 2015 dressé par M. ZOCCARATO Michel.

- Constate, pour l'ensemble de la comptabilité principale et annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report N-1, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

COMPTE ADMINISTRATIF du BUDGET PRINCIPAL

LIBELLE	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		175 386.40	68 649.77		68 649.77	175 386.40
Opérations de l'exercice	697 479.87	846 228.46	544 807.66	705 314.46	1 242 287.53	1 551 542.92
TOTAUX	697 479.87	1 021 614.86	613 457.43	705 314.46	1 310 937.30	1 726 929.32
Résultats de clôture		324 134.99		91 857.03		415 992.02
Restes à réaliser			5 262.25	51 774.76	5 262.25	51 774.76
TOTAUX CUMULES	697 479.87	1 021 614.86	618 719.68	757 089.22	1 316 199.55	1 778 704.08
RESULTATS DEFINITIFS		324 134.99		138 369.54		462 504.53

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2015 du Budget Principal

2. Approbation du Compte de Gestion 2015

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2015, et s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014 ;

Le Conseil Municipal :

- constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report N-1, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Les écritures étant conformes au Compte Administratif 2015, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte de Gestion 2015.

3. Affectation du résultat 2015

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 324 134.99 €
- un déficit de fonctionnement de 0.00 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Affectation en réserve R1068 en investissement 0.00 €
- Report en fonctionnement 324 134.99 €

4. Vote des taux des taxes directes locales

Monsieur le Maire apporte des précisions sur le contexte financier des collectivités territoriales et notamment sur la baisse des dotations de l'Etat ;

Considérant ce contexte financier peu favorable, les taux d'imposition suivants sont proposés :

Libellés	Taux appliqués 2016
Taxe d'habitation	20.58 %
Taxe foncière sur propriétés bâties	42.69 %
Taxe foncière sur propriétés non bâties	130.57 %
TOTAL	

Le Conseil Municipal adopte les taux d'imposition ci-dessus pour l'exercice 2016.

5. Approbation Budget Primitif 2016

Après présentation du Budget Primitif, tel que résumé ci-dessous :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats Reportés M.14	- €	324 134.99 €	- €	91 857.03 €
Affectation en réserve 1068				- €
Restes à réaliser	- €	- €	5 262.25 €	51 774.76 €
Prévisions de l'exercice	999 000.00 €	674 865.01 €	418 238.75 €	279 869.21 €
TOTAL	999 000.00 €	999 000.00 €	423 501.00 €	423 501.00 €

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2016 du Budget Principal.

2 – BUDGET ANNEXE MULTI-SERVICES

1. Approbation du Compte Administratif 2015

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. CARAYON Jean-Luc, délibère sur le compte administratif du Budget annexe multi-services de l'exercice 2015 dressé par M. ZOCCARATO Michel.

- Constate, pour l'ensemble de la comptabilité principale et annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report N-1, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

LIBELLE	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		11 579.01	0.00	0.00	0.00	11 579.01
Opérations de l'exercice	1 388.57	7 485.72	2 979.32	2 979.32	4 367.89	10 465.04
TOTAUX	1 388.57	19 064.73	2 979.32	2 979.32	4 367.89	22 044.05
Résultats de clôture		17 676.16		0.00		17 676.16
Restes à réaliser			0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAUX CUMULES	1 388.57	19 064.73	2 979.32	2 979.32	4 367.89	22 044.05
RESULTATS DEFINITIFS		17 676.16		0.00		17 676.16

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2015 du Budget annexe multi-services.

2. Approbation du Compte de Gestion 2015

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2015, et s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014 ;

Le Conseil Municipal :

- constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report N-1, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Les écritures étant conformes au Compte Administratif 2015, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte de Gestion 2015.

3. Affectation du résultat 2015

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 17 676.16 €
- un déficit de fonctionnement de 0.00 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Affectation en réserve R1068 en investissement 3 095.51 €
- Report en fonctionnement 14 580.65 €

4. Approbation Budget Primitif 2016

Après présentation du Budget Primitif, tel que résumé ci-dessous :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats Reportés M.14	- €	14 580.65 €	- €	- €
Affectation en réserve 1068				3 095.51 €
Restes à réaliser	- €	- €	- €	- €
Prévisions de l'exercice	21 208.65 €	6 628.00 €	8 095.51 €	5 000.00 €
TOTAL	21 208.65 €	21 208.65 €	8 095.51 €	8 095.51 €

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2016 du Budget annexe multi-services.

3 – Convention ERDF enfouissement réseau aérien

Dans le cadre de la fiabilisation de son réseau, ERDF souhaite déposer des lignes aériennes et réaliser des réseaux souterrains.

Les travaux envisagés se situent Rue Paul Cézanne, sur le bas de la parcelle de l'ALAE, (création d'un passage en souterrain de la nouvelle ligne électrique, d'une longueur totale d'environ 70 m en bordure fossé).

Le Conseil Municipal est sollicité pour autoriser l'installation de l'ouvrage.

Le conseil Municipal autorise à l'unanimité la réalisation des travaux, sous condition de vérification de l'emprise des travaux sur les terrains communaux.

4 – LA POSTE

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il a été contacté par la direction de la Poste pour envisager le devenir du bureau de poste de la commune.

Trois solutions se présentent :

- conserver le système existant ;
- que la Poste devienne une Agence Postale Communale (géré par la mairie avec un agent communal)
- que la Poste devienne un Relais poste Commerçant (géré par un commerçant de la commune).

Le Conseil Municipal serait favorable au Relais Poste Commerçant.

5 - Centre de gestion de l'Aude : proposition de participation au marché public pour les assurances couvrant les risques statutaires

Les collectivités territoriales ont des obligations à l'égard de leurs personnels : elles doivent continuer de verser les salaires des agents notamment en cas d'accident du travail, de maladie ou encore de congé maternité.

Pour se protéger et compenser ce risque financier, les collectivités ont la possibilité de contracter une assurance qui permet de couvrir le coût du remplacement.

Le Centre de Gestion de l'Aude propose à l'ensemble des collectivités d'organiser pour leur compte une procédure de consultation.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de participer au marché public du Centre de Gestion.

6 - Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées : proposition de nom

Madame Carole DELGA, Présidente de la Région souhaite consulter les communes pour le choix du nom de la Région.

Si la commune le souhaite, elle peut présenter des propositions.

7 - Rénovation et extension éclairage public : demande de subvention SYADEN

Dans l'optique de futurs travaux d'extension et de rénovation de l'éclairage public (projets 2017), il convient de valider le projet de demandes de subvention auprès du SYADEN.

Les dossiers de demande de subvention sont à déposer avant le 31 octobre 2016 pour une réalisation sur l'exercice 2017.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le projet de demandes de subvention.

8. Subvention Prévention Routière

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que L'association Prévention Routière de l'Aude sollicite la commune pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 150.00 € pour l'année 2016.

Cette association mène des actions de sensibilisation aux risques routiers en direction de toutes les tranches d'âge de la population audoise.

Elle intervient également dans les écoles primaires en organisant le passage de la piste d'éducation routière vélo avec ses moniteurs.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser une subvention de cent-cinquante euros (150.00 €) à l'Association Prévention Routière.

9. Subvention Ligue contre le Cancer

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Ligue contre le cancer sollicite la commune pour l'attribution d'une subvention pour l'année 2016.

La Ligue contre le cancer a pour mission : d'aider à la recherche, d'informer et de promouvoir le dépistage, d'aider les malades.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser une subvention de cinquante euros (50.00 €) à la Ligue contre le cancer.

10. Informations et questions diverses

Stationnement : La commission voirie s'est réunie pour trouver une solution aux problèmes de stationnement Rue Pablo Picasso – Rue des Albizzias, et plus généralement dans le village.

Associations: Il est proposé d'attribuer aux associations les mêmes subventions que celles attribuées en 2015.

Manifestations : Le Tour de France passe à Villalier le 13 Juillet entre 11h00 et 13h00. Des perturbations seront à prévoir ce jour-là.

La séance du Conseil Municipal est levée à 23 heures 10 minutes.

Le Maire,
Michel ZOCCARATO